



AVIS AU PUBLIC

Conformément à l'article 24, alinéa 1 de la loi du 19 décembre 2008 relative à la protection et la gestion de l'eau, le public est informé par affichage à la maison communale **pendant 15 jours** que;

La société BauGrund Süd – ErdEnergieManagement GmbH a introduit pour le compte de Madame Zoe Siebenaller et Monsieur Joel Staff, une demande d'autorisation relative à un forage géothermique à 6, Duarrefstrooss à L-9942 Huldange.

Le dossier est enregistré sous le numéro EAU-AUT-25-1162.

Troisvierges, le 9 janvier 2026
le bourgmestre pour le secrétaire
signé Edy Mertens

Transmis en copie par courrier électronique à l'Administration de la Gestion de l'Eau, 1, avenue du Rock'n'Roll, L-4361 Esch-sur-Alzette, suite à sa lettre du 8 janvier 2026, no. dossier EAU-AUT-25-1162.

Troisvierges, le 9 janvier 2026
le bourgmestre pour le secrétaire
signé Edy Mertens

(enlever le 26.01.2026)